

ADMINISTRATION

SERVICES DÉCONCENTRÉS

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

*Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques*

Sous-direction de l'observation de la santé
et de l'assurance maladie

Sous-direction de l'observation de la solidarité

Note de service n° DREES/BPS/BCL/2016/199 du 9 juin 2016 relative à la proposition d'allègement des tâches des gestionnaires des enquêtes écoles 2016 dans les DRJSCS

NOR : AFSE1617164N

Examinée par le COMEX le 24 juin 2016.

Date d'application : immédiate.

Catégorie : directives adressées par le ministre aux services chargés de leur application, sous réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles.

Résumé : cette note de service précise la façon dont les DRJSCS seront déchargées d'une partie de leurs tâches pour les enquêtes Écoles 2016, celles-ci étant alors confiées à IPSOS.

Mots clés : enquête – établissements de formation – formations sociales – formations de la santé – inscrits – diplômés.

Annexe : Avis à renseigner et envoyer à la DREES.

Le directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques à Mesdames et Messieurs les préfets de région ; Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux et départementaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ; Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ; Mesdames et Messieurs les directeurs de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale en outre-mer ; Mesdames et Messieurs les responsables de l'observation et des statistiques ; Mesdames et Messieurs les statisticiens régionaux de la DREES.

Le calendrier de collecte et de validation des enquêtes écoles couvre la période de novembre 2016 à février 2017.

Les sites de collecte des enquêtes écoles ouvrent le 9 novembre 2016.

La collecte et la validation des données doivent être achevées pour le 24 février 2017, date de fermeture des sites.

En 2016, 1325 formations sociales et 1332 formations de santé feront l'objet d'enquêtes.

La répartition des tâches des enquêtes Écoles se fait comme suit :

- la société IPSOS :
 - envoie les courriers de lancement ;
 - effectue les premières relances auprès des établissements non répondants (téléphoniques, courriers et mails) ;
 - assure la hotline ;

- les DRJSCS:
 - envoient les fiches étudiants et les lettres annonçant l'enquête aux établissements en juin;
 - relancent les établissements non répondants au cas par cas et effectuent les dernières relances en fin de collecte;
 - contrôlent et valident les données des établissements sur le site de collecte;
 - sollicitent les établissements en cas de problèmes sur les contrôles;
 - renseignent le bordereau TA2C sur le nombre de diplômés par équivalence d'aides-soignants sur le site de collecte santé;
 - mettent à jour le fichier FINESS tout au long de la collecte (modification, création).

Afin d'alléger la charge de travail des DRJSCS, la DREES propose, pour les DRJSCS qui en feraient la demande, de transférer à IPSOS les tâches suivantes:

- contrôle et validation des données des établissements sur le site de collecte;
- sollicitation des établissements en cas de problèmes sur les contrôles.

Resteraient ainsi à la charge des gestionnaires en DRJSCS qui auraient souhaité l'aide d'IPSOS l'envoi des questionnaires auprès des établissements, le renseignement du tableau TA2C sur le site de collecte santé, la mise à jour de la base FINESS en cours de collecte, les dernières relances et la validation finale des données.

Afin que ce dispositif puisse être mis en œuvre, il est nécessaire que chaque DRJSCS indique sa position au regard de cette proposition, en renseignant l'encadré prévu en annexe (page suivante) et en la transmettant par voie de messagerie aux adresses e-mail indiquées ci-après:

thomas.vroylandt@sante.gouv.fr
benedicte.casteran-sacreste@sante.gouv.fr

Vous voudrez bien me faire part de toute difficulté dans la mise en œuvre de ce dispositif.

*Le directeur de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques,*
F. VON LENNEP

ANNEXE

Avis à renseigner et envoyer à la DREES
au plus tard le 26 août 2016, aux adresses suivantes :

thomas.vroylandt@sante.gouv.fr
benedicte.casteran-sacreste@sante.gouv.fr

Région (préciser si l'enquête est gérée au niveau des nouvelles ou des anciennes régions):

Nom du gestionnaire des enquêtes écoles:

Afin que ce dispositif puisse être mis en œuvre, il est nécessaire que chaque DRJSCS indique sa position au regard de cette proposition:

Souhaitez-vous qu'Ípsos prenne en charge le contrôle et la validation des données de l'enquête Écoles auprès des formations de la santé?

OUI

NON

Souhaitez-vous qu'Ípsos prenne en charge le contrôle et la validation des données de l'enquête Écoles auprès des formations sociales?

OUI

NON

Quelles sont les remarques et difficultés que ce dispositif présente:

Merci.